

LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, la bienvenue au Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Cordemais, un acteur impliqué et solidaire dans le quotidien des Cordemaisiens.

Afin de vous faciliter l'accès aux droits sociaux, un livret d'accueil a été créé regroupant toutes vos questions concernant ce lieu d'informations, d'écoute, et d'accompagnement.

Attentif au bien-être de ses habitants et aux aléas de la vie, le rôle du CCAS est d'être auprès des Cordemaisiens et Cordemaisiennes confrontés aux désagréments de la précarité, de la dépendance...

Démarches administratives, participation financière au portage de repas à domicile, de téléassistance... les services proposés sont nombreux et peuvent permettre à chacun d'être soutenu dans ses conditions de vie.

Le CCAS travaille en étroite relation avec un large réseau de partenaires, organismes publics, et acteurs locaux dont vous trouverez l'annuaire à la fin du présent guide.

Nous vous souhaitons la bienvenue.

PRÉSENTATION

DÉFINITION

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif autonome, chargé de mener une action générale de prévention et de développement dans le domaine social de sa commune en liaison avec les institutions publiques et privées du territoire.

À ce titre, il développe différentes activités et missions légales et facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

PUBLIC ACCUEILLI

Tous les Cordemaisiens peuvent être accueillis au sein du CCAS pour une information, une orientation ou un accompagnement social.

INFORMATIONS & CONTACTS

ADRESSE

Mairie - CCAS
Avenue des Quatre Vents
44360 Cordemais

ACCÈS ET TRANSPORT

- ▶ Départemental 17 et 93 : Est-Ouest
- ▶ Départemental 49 : Nord-Sud
- ▶ Ligne 350 : Savenay / Saint Etienne de Montluc / Nantes
- ▶ Ligne 320 : Savenay / Sautron / Nantes
- ▶ Ligne 359 : Saint Etienne de Montluc / Nantes

HORAIRES ACCUEIL PHYSIQUE

- OUVERTURE AU PUBLIC :
- ▶ SANS RENDEZ-VOUS le lundi de 9h00 à 12h00 et 13h45 à 17h00,
 - ▶ UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS du mardi au vendredi,
 - ▶ Joignable par téléphone du lundi au vendredi.

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Vous pouvez joindre la chargée d'accueil social, aux jours et horaires indiqués ci-dessus au : 02 40 57 80 75

COURRIEL

ccas@cordemais.fr

AIDES SOCIALES LÉGALES

Le Centre Communal d'Action Sociale accompagne à l'instruction des demandes d'aides légales. Il s'agit de l'aide destinée à compenser certains déséquilibres financiers dus à la maladie, à la vieillesse ou aux handicaps des personnes qui ne peuvent être aidées par d'autres moyens.

INSTRUCTION DE DEMANDE

PERSONNES ÂGÉES

- ▶ Allocation personnalisée d'autonomie
- ▶ Aide-ménagère
- ▶ Aide sociale à l'hébergement et obligation alimentaire
- ▶ Allocation de solidarité aux personnes âgées

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Dossier MDPH
- ▶ Aide-ménagère
- ▶ Prise en charge des frais d'hébergement

AUTRES

- ▶ Revenu de solidarité active
- ▶ Aide pour le logement
- ▶ Complémentaire santé solidaire

DOMICILIATION

Assure la domiciliation des personnes sans domicile stable afin de leur permettre de recevoir du courrier et d'accéder à leurs droits.

AIDES SOCIALES FACULTATIVES

Il s'agit d'actions ou d'aides ponctuelles prises en charge par le Centre Communal d'Action Sociale.

SOUTIEN FINANCIER

ALIMENTAIRE

- ▶ Aide alimentaire

LOGEMENT

- ▶ Aide au paiement du loyer
- ▶ Aide au paiement des charges (loyer, eau, gaz...)

SCOLARITÉ

- ▶ Aide au paiement des frais de scolarité
- ▶ Aide au paiement du transport scolaire
- ▶ Aide au paiement du restaurant scolaire

AUTRES

- ▶ Aide au paiement de certains frais de santé
- ▶ Aide au paiement de certaines réparations (véhicule...)
- ▶ Aide au frais de compensation du handicap
- ▶ Etc...

ACCOMPAGNEMENT

ADMINISTRATIF

- ▶ Aide au remplissage des documents administratifs divers (impôt, retraite, etc...)

BUDGÉTAIRE

- ▶ Réalisation d'une fiche budgétaire
- ▶ Suivi du budget



ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

HANDICAP

Le CCAS accorde une prise en charge partielle de la cotisation annuelle des activités artistiques, culturelles ou sportives pratiquées par les jeunes Cordemaisiens de moins de 21 ans, atteint d'un handicap.

Quel pourcentage ?

La participation s'élève à 30% de la cotisation annuelle



PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Afin de favoriser le maintien à domicile, un portage de repas est proposé.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Célibataire ou en couple, actif ou retraité, jeune ou moins jeune, en pleine forme, malade ou fatigué, le service de portage de repas est **accessible à toutes et à tous**.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Renseignements auprès du CCAS

QUELS JOURS PEUT-ON EN BÉNÉFICIER ?

Tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés



Quel pourcentage ?

Le CCAS prend en charge les frais de portage de repas (transport).

TÉLÉASSISTANCE

La téléassistance assure un service d'assistance et de sécurité de jour comme de nuit pour les personnes qui souhaitent rester à leur domicile.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute personne âgée, isolée, en situation de handicap ou toute personne sortant d'hospitalisation qui souhaite rester à son domicile en sécurité grâce à un dispositif d'écoute et d'assistance, sans condition d'âge.

POURQUOI APPELER ?

- ▶ En cas de chute, de malaise, de douleurs inquiétantes
- ▶ Dans les moments de solitude, pour une conversation conviviale et de réconfort

QUI DOIS-JE CONTACTER ?

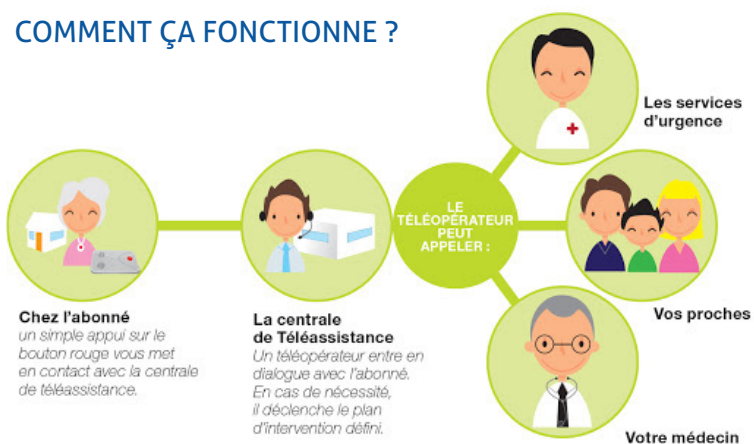
La demande d'installation est à formuler auprès du CCAS



Quel pourcentage ?

*Pour les personnes non imposables,
le CCAS prend en charge
5€/mois sur le contrat d'abonnement
Tarif de base : 20.08€
Tarif réduit : 10,02 € (sur condition
de ressources)*

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



ACCÈS AUX DROITS

Afin de garantir l'accès aux droits à plus grande échelle, le CCAS informe sur les différents dispositifs.

LOGEMENT

- ▶ Chèque énergie
- ▶ Garantie VISALE
- ▶ Caution régionale
- ▶ Avance Loca Pass
- ▶ Fonds de Solidarité Logement

LOGEMENT SOCIAL

- ▶ Dossier de demande de logement social
- ▶ Information aux bailleurs sociaux

AUTRES LOGEMENTS

- ▶ Foyers Locatifs
- ▶ Logements communaux

JARDINS FAMILIAUX

- ▶ Jardins familiaux Ker Batz



SANTÉ

COUVERTURE MALADIE

- ▶ Offre mutuelle: offre promotionnelle santé communale (AXA)

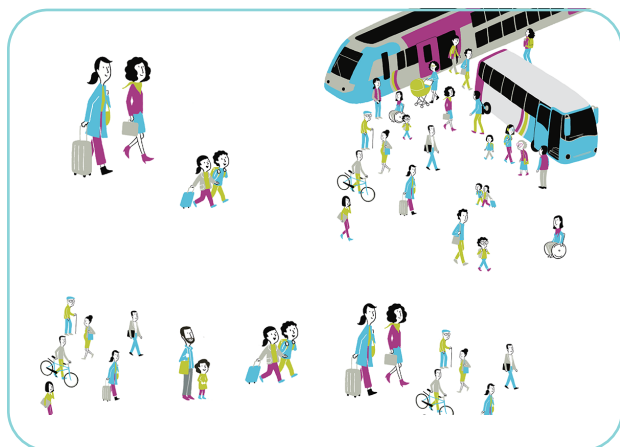
TRANSPORT

BUS

- ▶ Délivrance carte gratuite ALEOP
- ▶ Transport à la demande ALEOP

TRAIN

- ▶ Information sur la Mobi Carte



ANIMATIONS

PERSONNES AGÉES

REPAS DES AINÉS

Comme tous les ans, les aînés de Cordemais sont conviés au traditionnel repas organisé par le CCAS. Cette rencontre permet à toutes et à tous de partager un beau moment d'échanges et de convivialité.

SEMAINE BLEUE

La Semaine Bleue constitue tous les ans, un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les seniors, sur les réalisations et projets des associations.



ATELIERS

PERSONNES AGÉES

En partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination, le CCAS propose plusieurs fois dans l'année, différents ateliers en direction des personnes âgées tels que :

Atelier bien vieillir

Atelier
mémoire

Atelier
numérique

Atelier prévention
nutrition

Atelier sécurité
routière

Atelier gym

ORGANISATION

ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de 13 membres
(élus et nommés)

PRÉSIDENT

Monsieur Guillé

VICE-PRÉSIDENTE

Madame Retailleau



RESPONSABLE ADMINISTRATIVE DU CCAS

Madame Mahot



SOUTIEN DES AGENTS COMMUNAUX

ANNEXES

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les informations personnelles recueillies dans le cadre de votre suivi au sein du Centre Communal d'Action Social, font l'objet d'un traitement transparent, sécurisé et à des fins légitimes par le personnel de la structure.

La durée de conservation des documents et des informations vous concernant, dans l'établissement diffère en fonction de votre relation avec le CCAS.

En effet, les informations concernant les locataires des logements communaux ou des foyers locatifs sont stockées jusqu'à la fin du bail. Ceux des usagers prestataires jusqu'à la fin de leur accompagnement.

Par la suite, les documents sont transmis aux archives municipales, ou elles sont conservées pendant 5 ans.

Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de celles-ci, d'une limitation du traitement et de portabilité des données. Vous pouvez vous opposer à leurs traitements et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant au Président du CCAS, Monsieur GUILLÉ.

ANNUAIRE DES PARTENAIRES

SERVICES À LA POPULATION

Espace départemental des solidarités

Espace «Le Moulinet»
26 rue Aristide Briand
44360 SAINT ÉTIENNE DE MONTLUC
02 40 85 91 80
contact@loire-atlantique.fr

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Relais CAF de Pontchâteau
7 place de l'Eglise
44160 PONTCHATEAU
02 53 55 17 02

Centre médico-psychologique Savenay (adulte et adolescent)

34 rue de Nantes
44260 SAVENAY
02 40 56 84 90

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

17 bis rue Waldeck-Rousseau
44130 BLAIN
3646

UDAF 44

35 rue Paul Bert
44105 NANTES
02 51 80 30 00

ADIL de Loire-Atlantique La Maison de l'Habitant

12 Rue du Président Herriot
44000 NANTES
02 40 89 30 15

ASSOCIATIONS D'AIDE À DOMICILE

ADAR

29 rue Jules Verne
44703 ORVAULE
02 40 16 91 30
aidedomicile@adar44.com
www.adar44.com

ADMR

Services à la personne et portage de repas à domicile
Espace «Le Moulinet»
Maison des Services «Le Sillon»
26 rue Aristide Briand
44360 SAINT ÉTIENNE DE MONTLUC
02 40 85 25 76

ADT 44 85

Agence de Pontchâteau
2 route de Saint-Roch
44160 PONTCHATEAU
02 40 88 29 19
adt@aideadomicilepourtous.org
<http://www.aideadomicilepourtous.org/>

PETIT FILS

6 rue des imprimeurs
44220 COUËRON
02 52 20 21 75
www.petit-fils.com

STRUCTURES PERSONNES AGÉES

EHPAD Le Prieuré

9 rue de la Chaussée

44360 CORDEMAIS

02 40 57 86 49

cordemais@epsilog.fr

Résidence Le Sillon

1 Avenue Abbé Paul Mercier

44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC

02 40 86 90 72

residencelesillon@wanadoo.fr

CLIC

4 Allée Denis Papin

44160 PONTCHATEAU

02 40 42 61 93

ASSOCIATIONS

Association Les Eaux Vives

Pour les personnes en grande difficulté pour trouver un logement
2 rue de Pontchâteau
44260 SAVENAY
02 40 56 94 44

Croix Rouge

Délégation Le Sillon Les 3 Rivières
26 boulevard des Acacias
44260 SAVENAY
02 28 01 42 65
crfsavenay44@orange.fr

Saint-Vincent-de-Paul

26 rue Aristide Briand, Parking du Moulinet
44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC
06 75 16 47 01

Emmaüs 44

Salle du Moulinet
26 rue Aristide Briand
44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC

Les Restos du cœur

2 boulevard des Acacias
44260 SAVENAY
09 80 94 81 16 ou 06 64 40 12 67
ad44.savenay@restosducoeur.org

SANTÉ

Maison de santé

12 rue du Pré aux Moines
44360 CORDEMAIS

SSIAD « Sillon et Loire »

(Service de Soins Infirmiers à Domicile)

Rue des Imprimeurs
ZA des Hauts de Couëron
44220 COUËRON
02 40 85 12 97

info.sillonetloire@mutualiteretraite.fr

<http://www.mutualiteretraite.fr>

Mutuelle : offre promotionnelle santé communale AXA

Madame BLUM SAFFRE

09 70 80 84 84

06 14 82 14 17

michele.blumsaffre@axa.fr

EMPLOI

Espace emploi

Communauté de Communes Estuaire et Sillon
2 boulevard de la Loire
44 260 SAVENAY
02 40 56 80 85
emploi@estuaire-sillon.fr

Mission locale rurale du Sillon – Antenne de Savenay

Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans
Communauté de communes d'Estuaire et Sillon
2 boulevard de la Loire
44260 SAVENAY
02 40 56 81 03

Pôle emploi – Agence Nantes Nord

50 boulevard Einstein
44000 NANTES
N° unique : 3949

CAAP Ouest – Association intermédiaire

Espace associatif Le Moulinet
26 rue Aristide Briand
44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC
02 40 85 91 43
caapstetienne@caapouest.fr
www.caapouest.fr

Accès-Réagis

38 rue de l'Eglise
44260 SAVENAY
02 40 56 84 33
ai.@acces-reagis.org
<http://www.acces-reagis.org/>

MES NOTES

A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes.